



Bulletin d'information municipale **Novembre 2013 • n°15**



- Règles de bon voisinage
- Vers le zéro papier
- Record du monde

p 2-3



- École maternelle Louis Armand
- SISCAL Jeunesse
- Rentrée scolaire 2013/2014

p 6-7



- Sortie des aînés
- Ciné seniors
- Collecte banque alimentaire

p 9



- Logements passifs
- Habitat adapté

p 4



- Famille à énergie positive
- Chantier jeunesse
- Centrale photovoltaïque

p 8



- Expression des groupes politiques

p 10



- Zoom sur la plaine des sports

p 5



- Rentrée dynamique
- Bourse d'échange

p 11-12

Mesdames, Messieurs,

Ce numéro d'automne revient bien évidemment sur la rentrée scolaire, un des événements majeurs de l'année. Elle s'est bien déroulée avec encore des nouveautés dans les services et la mise en place de l'espace familles qui va permettre entre autres les règlements par internet.

Vous découvrirez également un aperçu des travaux effectués ou en cours, et un point sur les questions d'urbanisme. Nos associations sont actives et nous continuons à les encourager notamment lors de la journée qui leur a été consacrée et au cours de laquelle des trophées ont été remis aux jeunes gymnastes et basketteurs.

Les activités seront nombreuses d'ici la fin de l'année aux couleurs de Noël et c'est avec un grand plaisir que vous êtes d'ores et déjà conviés à la cérémonie des vœux à la population qui se déroulera vendredi 10 janvier à la salle des fêtes.

Chaleureusement,
Le Maire

Saint Alban-Laysse Magazine n°15 • Directeur de la publication : Michel Dyen • Photos : R. Ughetti, C. Lapoléon, H. Mengant, CCAS, École Louis Armand, Karaté Club, SICSAL, Fotolia, Ville de Saint Alban-Laysse
Conception : Pamplemousse.com • Impression : Imprimerie Poncet - Saint Alban-Laysse. Tirage : 3000 exemplaires.
Dépôt légal : en cours. Imprimé sur papier 60% recyclé et 40% certifié FSC = 100% écologique.



Mairie de Saint Alban-Laysse

120, avenue de la Mairie - CS 50033
73232 Saint Alban-Laysse cedex
Tél. 04 79 33 13 57
Fax 04 79 85 07 27
mairie@santalbanlaysse.fr
www.santalbanlaysse.fr

Horaires d'ouverture au public :
Lundi : 14h-18h
Du mardi au vendredi : 9h-12h / 15h-18h
Samedi : 9h-12h

Permanence du médiateur de justice

Prochaines permanences du médiateur de justice sur Saint Alban-Laysse de 15h à 18h sur rendez-vous au 04 79 33 13 57 (accueil) :
Mercredi 20 novembre 2013
Mercredi 18 décembre 2013

Déchetterie

Horaires d'hiver du 01/10/2014 au 31/03/2014
Du lundi au samedi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
Dimanche et jours fériés : de 8h30 à 12h
Fermeture : le jour de Noël et le 1^{er} janvier
La déchetterie la plus proche de chez vous est située route de la Féclaz à Saint Alban-Laysse.

Bibliothèque municipale

Emprunter

Enfants : 6 livres, 2 revues, 1 CD, 1 CDRom : 21 jours
Adultes : 8 livres, 2 CD, 1 CDRom : 21 jours
Lire en consultation sur place
Dictionnaires et encyclopédies

Participer aux animations

Mercredi 27 novembre 2013 : Heure du conte à 10h30, lieu Maison de l'Enfance.
Mercredi 11 décembre 2013 : Contes de Noël avec l'École de Musique à 10h30, lieu Salle des Fêtes
Samedi 21 décembre 2013 : Atelier de Noël de 9h à 11h30, lieu Salle des Fêtes
Mercredi 26 février 2014 : Heure du conte à 10h30, lieu Maison de l'Enfance.
Mercredi 12 mars 2014 : Heure du conte à 10h30, lieu Maison de l'Enfance.

Horaires d'ouverture

Lundi : 16h30 à 18h30
Mardi : 16h30 à 18h30
Mercredi : 10h à 12h - 16h30 à 18h30
Jeudi : 16h30 à 18h30
Samedi : 10h à 12h

Horaires vacances

la bibliothèque sera fermée :
Toussaint : du 28.10.13 au 02.11.13
Noël : du 23.12.13 au 04.01.14
Hiver : du 03.03.14 au 08.03.14
Pâques : du 28.04.14 au 03.05.14
Ascension : jeudi 29 mai 2014
Pentecôte : lundi 09 juin 2014

Vous venez d'arriver sur la commune ? Inscrivez-vous en mairie pour participer à l'accueil des nouveaux saint-albanaïsi qui se déroulera samedi 08 février 2014 à 11 h à la mairie.

Conseil communautaire

Composé de 98 membres titulaires et de 93 membres suppléants désignés parmi les élus municipaux des communes membres, le Conseil communautaire se réunit tous les 2 mois. La dernière séance du conseil communautaire de l'année 2013 se déroulera à la salle des fêtes de Saint Alban-Laysse jeudi 19 décembre à 18h30.

Plus d'informations sur le site internet de Chambéry métropole : www.chambery-metropole.fr

Recensement de la population

Du jeudi 16 janvier au samedi 15 février 2014

Les agents recenseurs seront porteurs d'une carte accréditive délivrée par l'Insee et tamponnée par la mairie. Merci de leur réserver le meilleur accueil.

Voter en 2014

Pour pouvoir voter en 2014, les citoyens français et de l'Union européenne doivent être inscrits sur les listes électorales. La date limite d'inscription est fixée au 31 décembre 2013. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes fait l'objet d'une démarche volontaire à effectuer auprès de la Mairie.

Règles de bon voisinage : les nuisances sonores

La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui.

Extrait de l'article 4 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789.

Le bruit est inévitable mais certains bruits peuvent être constitutifs de nuisances sonores. La loi civile et quelquefois la loi pénale permettent de mettre un terme ou de réduire des bruits persistants.

Art. R. 1334-31. du Code de la santé publique

Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

Art R. 1337-7 du Code de la santé publique

Est puni de la peine d'amende prévue pour les contraventions de la troisième classe le fait d'être à l'origine d'un bruit particulier, autre que ceux relevant de l'article R. 1337-6, de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme dans les conditions prévues à l'article R. 1334-31.

Article R623-2 du Code Pénal

Les bruits ou tapages injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de la 3^e classe. Les personnes coupables des contraventions prévues au présent article encourrent également la peine complémentaire de confiscation de la chose qui a servi ou était destinée à commettre l'infraction. Le fait de faciliter sciemment, par aide ou assistance, la préparation ou la consommation des contraventions prévues au présent article est puni des mêmes peines.

Les bruits de bricolage sont tolérés et un arrêté préfectoral fixe les horaires de bricolage :

- Tous les jours de la semaine du lundi au vendredi : 8h30 à 19h
- Les samedis : 9h à 12h
- Les dimanches et jours fériés : 10h à 12h

Soyez prévenant en avertissant vos voisins de l'organisation d'une fête et attentif surtout la nuit car les bruits portent et des voisins dorment.

▶ BORNE DE RECHARGE

L'un des obstacles au développement des véhicules électriques est de trouver des bornes de recharge. Une place de stationnements spécialement réservée pour les propriétaires de véhicules électriques qui souhaitent faire le plein d'énergie vient donc d'être aménagée sur le parking de la mairie. La borne de recharge est utilisable en libre-accès aux heures d'ouverture de la mairie.



Toujours plus loin... vers le zéro papier

Les échanges comptables et financiers de la Commune avec la Trésorerie de Challes-les-Eaux sont aujourd'hui entièrement dématérialisés. Votre Commune est en effet passée depuis le 15 juillet dernier au Protocole d'Echange Standard Version 2 d'Hélios (dit PESV2). Pilote avec la Commune de Thoiry depuis fin 2012, la Commune de Saint Alban-Laysse est la première à réussir ce passage parmi celles gérées par la Trésorerie de Challes-les-Eaux. Le PESV2 permet ainsi la dématérialisation des flux comptables (Titres de recettes, Mandats de dépenses...) avec pièces justificatives également dématérialisées et signature électronique. Le succès de cette mise en œuvre repose avant tout sur un partenariat : éditeur du logiciel supportant le PESV2, la DGFP, la Trésorerie de Challes-Eaux et le service Finances de votre Commune. Le PESV2 deviendra obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2015 pour toutes les collectivités.

Record du monde

Lors de la dernière fête du terroir et de l'artisanat, le record du diot le plus long du monde a été battu, avec 539 m. Les sommes perçues grâce à la vente au mètre du diot seront remises à l'accueil savoyard (2730 €), à l'APEI de Chambéry (1 000 €) et à l'APEI d'Aix-les-Bains (1 000 €).





Urbanisme

Plan local d'urbanisme

Le plan local d'urbanisme (PLU) est un document évolutif, il prend en compte d'autres documents supra communaux qui évoluent aussi eux-mêmes. Il nécessite donc des améliorations.

Tout d'abord, il s'agit de rectifications mineures dans le cadre de la 1^{ère} modification simplifiée. À cet effet, un dossier et un registre ont été mis à la disposition du public pendant un mois du 26 août au 26 septembre 2013. Il n'a fait l'objet d'aucune remarque. L'approbation de ce dossier nécessite cependant l'aval des services de l'État. Puis, des évolutions normales sont en cours, objet de la modification n°1. Elles sont dues à l'ajustement nécessaire à l'instruction, des autorisations de construire ou encore à des adaptations mineures de zonage et du règlement voire de clarification des orientations d'aménagement et de programmation. En effet, si les évolutions touchent à l'économie générale du document d'urbanisme, et, ou, aux zones A (agricoles) et N (naturelles) ; cela nécessite une révision du plan local d'urbanisme. Les dates de l'enquête publique pour la modification n°1 du PLU devraient être vers fin octobre, et durer un mois courant novembre. Elles ne sont pas encore connues précisément au jour de la rédaction de cet article. Les observations sur les modifications seront les bienvenues. Elles feront l'objet d'un rapport du commissaire enquêteur, avant approbation par le conseil municipal début 2014.

Logements passifs rue des Écoles

L'ancienne imprimerie Isis, située rue des Ecoles dans le quartier de la Plaine, laissera bientôt place à une opération de 12 logements locatifs particulièrement vertueux sur le plan énergétique et environnemental. Bien au-delà des exigences de la réglementation thermique actuelle, cette réalisation de l'OPAC de la SAVOIE vise la norme germanique « Passiv'Haus ». Elle constituera ainsi une des premières constructions de ce type en Savoie pour de l'habitat collectif. Structurée en deux parties de 6 logements, cette petite résidence sur 2 niveaux (rez-de-chaussée + un étage) comprendra 4 appartements T.2, 6 T.3 et 2 T.4. Des capteurs solaires thermiques pour la production d'eau chaude seront installés en toiture pour réduire le bilan carbone du projet. Les qualités d'isolation et d'étanchéité de la construction devraient limiter les besoins en chauffage au strict minimum (15 kWh/m²/an), un record actuellement pour ce type d'habitat collectif. Toujours sur la dimension environnementale, la toiture terrasse végétalisée et la gestion des eaux pluviales favoriseront les capacités d'infiltration pour limiter la sollicitation des réseaux.

Architecte : Franck POTTIN
Date de commencement des travaux : 4^e trimestre 2013
Durée prévisionnelle du chantier : 12 mois



Habitat adapté pour personnes âgées et à mobilité réduite



Pour les personnes âgées ou handicapées, la question du logement est un enjeu essentiel. Des résidences difficilement accessibles conduisent parfois à une rupture non souhaitée avec un habitat et un cadre de vie traditionnels. Le projet mené par la commune avec l'OPAC de la SAVOIE, rue de la Salette, peut offrir une alternative aux résidences collectives spécifiques. L'objectif de cette réalisation consiste à favoriser le maintien à domicile de personnes qui ont besoin d'une solution adaptée à un problème de mobilité, dans un logement traditionnel. Les 10 appartements locatifs (2 T.1 bis, 5 T.2 et 3 T.3) seront ainsi spécialement équipés (absence de seuils, douche de plain-pied, barres de maintien dans les sanitaires...). Et pour favoriser le lien social entre les habitants, un espace collectif de convivialité sera également mis à leur disposition, avec possibilité de bénéficier de services complémentaires (animation, portage de repas à domicile...). Les performances énergétiques de la construction répondent aux exigences du label BBC. Quant au parti architectural, il favorise la qualité d'intégration dans l'environnement existant. **Architecte :** Raymond BRUN
Date de commencement des travaux : 4^e trimestre 2013
Durée prévisionnelle du chantier : 12 mois



Travaux



Zoom sur... La plaine des sports

Les travaux d'aménagement extérieur se sont poursuivis avec la construction de quatre courts de tennis en plein air, la réalisation d'une piste cyclable et le montage d'un city stade. La construction d'un club house tennis est en cours. La plaine des sports compte déjà un parcours sportif, des jeux pour enfants, un terrain de basket, un terrain de boules, des terrains de football. Les travaux des vestiaires pour le club de football débuteront début 2014.

Route de Chesses



L'entrée de ville route de Chesses a pris un nouveau visage avec la démolition et le désamiantage de la maison FREGNI et la construction d'un mur de soutènement en enrochement. Il s'ensuivra en 2014, l'aménagement de trottoir aux normes PMR.



Mairie

L'accueil a maintenant un aspect plus moderne et fonctionnel grâce aux aménagements d'accessibilité faits cet automne.



Deux nouveaux parkings

Ils ont été réalisés et ouverts cet été à Leysse, place de la Concorde et près du bureau de presse.



Chemin de Champiteau

Les voies de circulation douce n'ont pas été oubliées. Cet été un escalier a, entre autres, été construit pour accéder à la partie haute du chemin de Champiteau.

En bref Samedi 16 novembre, pose de la première pierre de la maison HALPADES du Frettoy qui comprendra 15 logements adaptés seniors.



École maternelle Louis Armand

L'école accueille cette année 126 élèves répartis dans 5 classes

Des nouveaux membres ont rejoint l'équipe éducative : Laurence Montalais, maîtresse des petits-moyens, Stéphanie Fornero, maîtresse en complément de Dominique Oliveres (une ancienne), Émilie Giner, maîtresse des moyens et Laure Oddoux pour le ¼ de décharge de la direction de M. Alain Ughetti le vendredi. Claire Renouard reste à son poste avec cette année des grandes sections.

L'équipe enseignante est donc composée de Dominique Olivères et Stéphanie Fornero pour la classe PS ; Laurence Montalais pour la classe PS/MS ; Émilie Giner pour la classe MS ; Claire Renouard pour la classe GS ; Alain Ughetti et Laure Oddoux pour la classe GS.

Ils seront épaulés par des Agents Territoriaux Spécialisés en École Maternelle : Brun Chantal, Ballaz Karine, Cellier Hélène, De Matteis Martine et Chaibeddra Christelle.

Les thèmes abordés cette années seront : l'air et le vent, du blé au pain, l'écomobilité, les animaux de la ferme. Les enfants auront également au programme des activités physiques telles que le courseton, l'athlétisme et l'accrobranche. Et pour compléter ce joli programme, trois spectacles seront invités à l'école avec en décembre « Les vacances du père Noël ».

Nous souhaitons aux enfants et aux personnels encadrants une excellente année scolaire.

Le jeudi 13 juin, nous avons accueilli nos camarades de Gruffy

« Ils sont venus ici pour visiter l'école et voir le tableau du minotaure. La tante d'Alya et Logan est venu faire des barbes à papa à nos deux classes. Avec nos correspondants nous avons fait un jeu d'orientation dans le parc qui est à côté de l'école. Il fallait, avec des photos, retrouver un petit dessin sur une fiche et le noter sur une fiche en carton accrochée autour du cou. Les mamans de Jules et de Luc distribuaient les photos. Nous avons pique niqué dans le pré de l'école. Puis en route pour Chambéry avec un car. Au programme : dégustation de glaces, visite du musée et de la ville. Par chance le soleil était de la partie. Quelle belle journée ! »

Judi 6 juin c'était la journée « accrobranche », il y avait 5 ateliers

« Accrobranche, dessin, relais corde, circuit vélo et une course aux mousquetons. Relais corde : un élève accrochait la corde au mousqueton qui était sur un grillage. Un autre élève était derrière le premier et détachait la corde du

mousqueton. Nous avons fait de l'accrobranche, nous avons mis des équipements : un baudrier avec deux mousquetons.

Nous sommes montés sur les cordes qui étaient attachées aux arbres en hauteur. Il fallait se déplacer avec les pieds et les mains. Quand nous arrivions près d'un arbre, il fallait détacher un mousqueton à la fois sinon nous risquions de tomber. à la fin du parcours nous avons fait la « Tyrolienne ».

Pour le circuit vélo, nous avons utilisé des trottinettes, des draisienne et des tricycles. Ça nous a plu car nous nous sommes bien amusés ! »

Garderie du matin

Pour l'école maternelle

Cet accueil fonctionne les jours d'école à savoir lundi, mardi, jeudi et vendredi dans une salle au sein de l'école. Le personnel de la garderie vous reçoit. L'équipe des ATSEM composée de Mesdames Ballaz, Brun, Chaibeddra, Cellier et de Matteis, vous reçoivent à partir de 7h30 jusqu'à 8h35.

Votre ville lance «l'Espace Famille»

Depuis le 1^{er} octobre la municipalité offre aux parents d'élèves un nouveau service «l'Espace Famille».

Rendez-vous sur notre site internet www.saintalbanleysse.fr et d'un simple clic accédez aux diverses informations concernant les écoles de la commune tels que menus des restaurants scolaires, règlement intérieur, horaires des écoles et des services de garderie etc.



Vous pouvez aussi si vous le souhaitez adhérer aux services de facturation et de paiement en ligne des activités périscolaires. Fini les chèques, fini les factures oubliées au fond des cartables et les déplacements contraignants !

SICSAL Jeunesse



L'animation de rue

Le service jeunesse vous propose les mercredis après-midi de 14h à 17h diverses animations gratuites au cœur de votre commune. Activités sportives, bibliothèque, jeux de sociétés,...

Vous êtes les bienvenus, n'hésitez pas à venir interpeller les animateurs jeunesse Pierre Jupin et Benjamin Fath.

Novembre : commune de Bassens - Décembre : commune de Barby.

Soirée concert à partir de 11 ans :

Vendredi 8 novembre : concert blues au Brind'zinc (21h)

Samedi 16 novembre : Otis Taylor à Malraux (20h30)

Samedi 30 novembre : Zombie Circus Show au Scarabée (20h30)

Service presse jeunes « vu par les jeunes » en création : venez découvrir le monde des journalistes (radio, web, journal papier, vidéo) et vous aussi créez vos articles sur les sujets qui vous concernent. Contacter Pierre.

Ouverture des espaces contacts aux abords des collèges : les mardis et jeudis (16h à 17h à Saint Alban-Leysse et de 15h30 à 17h à Barby).

Projets au sein des collèges :

- « Bouge ta journée » au collège J. Mermoz de Barby : des animations sportives pour favoriser les modes de déplacements doux.
- Jeux de sociétés au collège De Maistre de Saint Alban-Leysse : redécouvrir différents types de jeux de société... et pourquoi pas en créer un !

SICSAL Service jeunesse - Place du Commerce

73 230 Saint Alban-Leysse - 04 79 70 83 48

(Hélène Fossey au 06 30 55 22 97, Benjamin Fath au 06 30 55 22 99 et Pierre Jupin au 06 30 55 22 95).

Que s'est-il passé cet été au Club Junior ?

Les jeunes de 11 à 13 ans se retrouvent à chaque période de vacances au Club Junior. Cet accueil du service jeunesse du SICSAL concerne toutes les communes du canton. Les jeunes proposent les animations, et participent à leur réalisation.



Voici quelques exemples...

Les jeunes ont proposé une activité canyoning pour le vendredi après midi : c'est une activité conséquente, qu'ils participent à mettre en place. Ils étaient 24 à crapahuter dans le canyon de Curienne.

La nuit au camping du Sougey s'est très bien passée : 21 jeunes ont passé la nuit sous tente, baignade et grands jeux pour cette escapade qui fait vivre le temps des vacances différemment pour ceux qui ne partent pas en camp, ou qui ne se sentent pas encore prêts.



Et bien sûr tout au long de la semaine des activités choisies par les jeunes : bataille d'eau, jorky ball...

Le Club Junior sera ouvert pendant la période des vacances de février.

Pour les informations et les inscriptions, joindre Hélène FOSSEY au 06 30 55 22 97

Rentrée scolaire 2013/2014

Effectifs

École maternelle Louis Armand : 126 élèves répartis dans 5 classes
École élémentaire René Cassin : 224 élèves répartis dans 10 classes dont une classe CLIS4

École privée Notre Dame de la Salette : 115 élèves dont 44 saint-albanais

Activités périscolaires

De nouvelles activités éducatives sont organisées au cours de l'année scolaire en liaison avec l'école et selon un projet intégré au projet d'école en direction des élèves. À l'école Louis Armand, l'association « Lire et faire lire » intervient tous les soirs en garderie. À l'école René Cassin, les primaires accueillent deux fois par semaine les bénévoles de « Lire et faire lire », le lundi ils apprennent le « scrapbooking », et les mardis et jeudis s'initient au théâtre.

Midi écolier

La Ville fait intervenir une diététicienne pour entre autres veiller à la qualité des aliments et à l'équilibre nutritionnel, pour les repas des enfants en maternelle (fournis par le Traiteur des 2 Savoie) et les repas des primaires (confectionnés par le centre de formation des métiers de la bouche le Fontanil). Depuis cette rentrée, une personne supplémentaire accompagne les enfants de primaire.

Aide aux devoirs

Chaque soir, deux personnes interviennent pour les élèves de primaire.

Rythme scolaire

Afin d'enrichir les réflexions visant à la mise en oeuvre de la réforme des rythmes scolaires, des rencontres sont organisées entre les élus de la « commission scolaire » et les parents d'élèves élus des associations (FCPE, ALPI), les enseignants et les associations de la commune. Il s'agit d'une phase importante avant de décider des modalités d'application dès la rentrée prochaine.



Famille à énergie positive

Envie d'être coaché pour réaliser des économies d'énergie à la maison ?
Optez pour le défi Familles à énergie positive !

Nouveauté 2014 : la 5^e édition intègre désormais en plus de l'énergie, consommation d'eau et mobilité.

Pour les familles qui ont déjà participé lors d'éditions précédentes : il est possible de s'inscrire à nouveau pour profiter des nouveautés du logiciel, pour entraîner d'autres familles dans le Défi, pour continuer à suivre de près vos consommations.

Au cours de l'hiver dernier, 180 familles ont formé 23 équipes en Savoie, entre voisins, entre amis, entre collègues, toutes les formules sont possibles.

Depuis 2009, 1 500 personnes environ ont concouru dans le département, elles ont en moyenne économisé 15 % sur leur facture d'énergie, soit 240 €. Elles l'ont fait, sans investir dans leur logement, uniquement par des gestes économes au quotidien, pièce par pièce : éteindre les veilles dans le salon, nettoyer régulièrement le réfrigérateur dans la cuisine, éteindre les lumières quand les enfants sortent de leur chambre, vérifier la température du chauffe-eau, etc.

Chantier jeunesse et reconstruction 2013

En partenariat avec les associations locales, et notamment les Sentiers de St Alban, le Comité des Fêtes et Bien Vivre à St Alban, les jeunes ont travaillé principalement aux aménagements du four de Razerel afin d'améliorer les conditions d'accueil des randonneurs.

Ils ont également réalisé de petits travaux de bâtiment dans les locaux du Relais familial, ainsi que l'arrachage de plantes invasives. Ils ont pu aussi découvrir le massif de la Chartreuse (musée de l'Ours, coopérative d'Entremont le Vieux avec dégustation de fromages, cirque de St Mème).



Si elles l'ont fait, vous pouvez réussir vous aussi !

L'ASDER fournit des outils pédagogiques bien utiles tout au long de l'hiver, du 1^{er} décembre 2013 au 30 avril 2014 : guide « les 100 écogestes », « quiz énergie », espace personnel de suivi sur internet des consommations suite aux relevés de compteurs, prêt d'un wattmètre pour mesurer la consommation des appareils électriques domestiques, newsletter, etc. Chaque capitaine d'équipe bénéficie d'une formation de l'ASDER une semaine avant le lancement du Défi.

Les inscriptions peuvent déjà être prises en compte avant même les réunions d'information et de lancement prévues le 15 novembre sur le bassin chambérien et le 19 novembre à Albertville.

Pour en savoir plus et s'inscrire jusqu'au 30 novembre 2013.
ASDER 04 79 85 88 50 - faep@asder.asso.fr
<http://savoie.familles-a-energie-positive.fr/>

Centrale photovoltaïque

Une centrale solaire photovoltaïque destinée à la production d'électricité grâce à la lumière du soleil a été installée il y a un an sur le toit du Centre Technique Municipal.

Techniquement les panneaux photovoltaïques posés sur une surface de 480 m² comprennent 290 modules d'une puissance totale de 69.6 kWc.

Cette installation qui s'inscrit le cadre du développement durable a nécessité un coût important au départ. Si la rentabilité peut prendre quelques années, depuis sa mise en service en octobre 2012, elle a déjà produit en un an au total 81 000 kWh soit une réduction d'émission de CO2 de 57 000 kg.



Sortie des aînés

Par une agréable journée ensoleillée, le Centre Communal d'Action Sociale de Saint Alban-Leyse a organisé sa traditionnelle sortie des aînés, le jeudi 13 juin 2013, aux Caves de la Chartreuse à Voiron.

La matinée a débuté par la visite de la distillerie des pères Chartreux, le visionnage d'un film en 3D, la découverte de la plus grande cave à liqueurs du monde, suivie de la dégustation et de la vente en magasin. Pour terminer, nos aînés ont pu savourer les cuisses de grenouilles au restaurant « Le Brio » à Bévenais, suivi d'un après-midi « musette » ! Tous sont repartis avec un cadeau offert par le C.C.A.S : une bouteille d'elixir végétal, bien connu de nos anciens. Une journée conviviale appréciée par la cinquantaine de participants.

Fête de fin d'année Erratum

À l'occasion des fêtes de fin d'année, le CCAS et la Commune organisent un repas festif ou offrent un colis de Noël aux seniors de plus de 74 ans, domiciliés à Saint Alban-Leyse. Les personnes concernées ont dû recevoir un courrier afin de faire leur choix entre le colis de Noël et le repas qui se déroulera le 05 janvier 2014. Si toutefois vous êtes concernés mais n'avez pas reçu de courrier, n'hésitez pas à contacter Emilie EXCOFFON au 04 79 60 55 75

Ciné seniors

Pour la cinquième année consécutive, la Commission Solidarité Handicap Seniors et le C.C.A.S de Saint Alban-Leyse ont lancé en octobre dernier la nouvelle saison de « Cinéma Seniors » destiné aux plus de 65 ans.

Les séances de cinéma ont lieu une fois par mois, le jeudi de 16h00 à 17h 30 (fin selon la durée du film), au cinéma « LE CHALLENGER » à Challes-les-Eaux, aux dates suivantes :

- Jeudi 14 Novembre 2013,
- Jeudi 12 décembre 2013,
- Jeudi 23 janvier 2014,
- Jeudi 13 février 2014,
- Jeudi 20 mars 2014,
- Jeudi 17 avril 2014

Le film proposé en séance fait partie des dernières sorties nationales. Le C.C.A.S prend en charge le transport aller-retour en autocar jusqu'au cinéma de Challes-les-Eaux depuis les points de ramassage suivants :

- Place de Verdun (Monument aux Morts) : 15 h 10
- Parking de Leyse : 15 h 15

Inscription

Afin de faciliter l'organisation de ces après-midi, nous vous demandons de bien vouloir remplir un coupon-réponse par séance et de le remettre à l'accueil ou dans la boîte aux lettres de la Mairie, le Jeudi de la semaine précédant la séance avant 12h00. Cette année, les coupons sont à retirer en Mairie lors de votre première inscription.

Collecte Banque Alimentaire 73 Recherche de bénévoles

La Banque Alimentaire de Savoie recherche des bénévoles pour effectuer une collecte sur la commune de Saint Alban-Leyse les 29 et 30 novembre 2013. Cette collecte, au profit des plus démunis, se déroule en Savoie dans près de 100 magasins (dont 2 à Saint Alban-Leyse : Lidl et Leader Price) et représente un indispensable complément aux ramasses quotidiennes pour apporter, par l'intermédiaire d'associations locales, un soutien à 3 200 bénéficiaires par semaine. **Vous souhaitez participer à cette collecte ?** Inscrivez-vous par courrier (BA 73 - 77, rue du Dr Vernier - 73 000 CHAMBERY) ou par e-mail (ba730@banquealimentaire.org)



Expression



Groupe Saint Alban-Leyse, tous solidaires et modernes

Mesdames, Messieurs,

En raison de l'entrée en vigueur des dispositions du code électoral dans l'année précédant le scrutin municipal, nous avons décidé de suspendre provisoirement la parution des textes du groupe de la majorité municipale.

Groupe « Réussir ensemble autrement »

Nous réitérons nos souhaits pour une communication au sein du Conseil Municipal, à savoir :

- que les adjoints et délégués en charge des commissions présentent régulièrement à l'ensemble du Conseil Municipal leurs activités et les sujets à enjeux pour la commune : rythmes scolaires, jeunesse, travaux, personnes handicapées, logement etc.

- que lorsque les administrés écrivent au maire et à l'ensemble des conseillers municipaux, les correspondances puissent arriver jusqu'aux intéressés. A défaut, chaque conseiller pouvant être parfois sollicité directement est dans l'incapacité de répondre faute d'éléments sur la situation.

Nous avons été vigilants pour maintenir les taux d'imposition des différentes taxes.

Toutefois, force est de constater que l'augmentation des bases, indépendante de notre volonté, induit malheureusement une augmentation sensible dans un contexte économique tendu.

Nous nous félicitons de l'état d'avancement des travaux d'aménagement de la plaine des sports des Barillettes, espace fortement apprécié par la population.

Nous respectons nos engagements, nous restons à votre disposition et vous souhaitons à toutes et à tous de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année.

Elisabeth FENESTRAZ, Germaine MORAND, Nicole DURAND, Nathalie MIEGE, Anne-Marie MONDOLONI, Tony BOISSEIN-GRANDJEAN, Patrick LAFONT



Vie associative



Rentrée dynamique des enfants du karaté club de Saint Alban-Leyse

Sous le regard attentif de leur professeur Antoine Garieri 6^e dan et de leur groupe de moniteurs ceintures noires, les enfants se retrouvent au sein du karaté club au gymnase de Saint Alban-Leyse.

Après un échauffement indispensable à la pratique de cette activité, des ateliers pédagogiques sont mis en place et les enfants peuvent pleinement s'exprimer dans l'apprentissage des bases de cet art martial mais aussi des techniques de karaté - défense.

Les jeunes y trouvent une pratique éducative et ludique qui leur permet de canaliser leur énergie et de construire leur confiance en eux. Tous les mercredis de 17h30 à 18h30 au gymnase de Saint Alban-Leyse une progression leur sera proposée, au long de l'année.

Les cours des adultes et adolescents se déroulent les lundis et mercredis à 18h30, ado ou senior, chacun y a sa place et trouve son intérêt dans ce sport aux multiples facettes. Tous les entraînements sont ouverts pour des renseignements et des cours d'essai.

Plus d'infos sur www.karatéclubdesavoie.fr - 06 33 76 30 75

Talents cachés

Pour la neuvième fois, le Comité des fêtes a organisé une belle exposition rassemblant les œuvres réalisées par les Saint-Albanais. Cette nouvelle édition a remporté un grand succès avec près de 40 artistes mis en avant et qui méritent d'être admirés. Félicitations aux participants et aux organisateurs.



Bourse d'échange Bandes dessinées



En marge du festival de la Bande dessinée de Chambéry, la première bourse d'échange de BD s'est déroulée en octobre sur notre commune. Réunissant une vingtaine d'exposants, elle a attiré les passionnés venus compléter leurs collections et les curieux heureux de retrouver des livres de leur enfance. Monsieur Ripoll,

saint-albanais et organisateur de la manifestation était satisfait et pensait déjà à la prochaine édition.

Forum des associations

Chaque année le Forum des associations témoigne de l'intensité et de la vitalité du tissu associatif de notre commune. Ce rendez-vous a permis aux nombreuses associations de présenter aux habitants tout l'éventail de leurs activités, en les accueillant sur leur stand ou en proposant des animations durant la journée.

C'était également l'occasion de remettre des trophées aux sportifs qui se sont distingués.



Les sportifs à l'honneur en 2013.

Marché de Noël



La municipalité en partenariat avec l'association Saint Alban-Leyse animations organise le 30 novembre 2013 le Marché de Noël à la salle des Fêtes de Saint Alban-Leyse.

Comme chaque année le marché de Noël ravit petits et grands avec ses animations et ses stands dans une ambiance féérique.

Entre séance de maquillage, concours de dessins, arrivée du Père Noël et balade en calèche la journée sera pleine de surprises.

Venez nombreux !!! Le vin chaud vous attend

Pour plus de renseignements contactez la Mairie de Saint Alban-Leyse au 04 79 33 13 57

Téléthon 7 et 8 décembre

Vente des parts de choucroute début novembre auprès des associations, en mairie ou au 06 87 81 92 24.

Samedi 7 décembre toute la journée : animations à la salle des fêtes retrait des parts de choucroute ; vente de fleurs, pâtisseries, peinture sur tissus ; circuit vélo, randonnée pédestre...

Dimanche 8 décembre : loto, buffet, buvette et tombola.

Grand concours des maisons, appartements et commerces décorés lors des fêtes de fin d'année

Les inscriptions obligatoires se font en mairie jusqu'au 13 décembre. Le jury passera entre le 16 et le 20 décembre. Remise des prix le 10 janvier 2014 lors de la cérémonie des vœux à la population.
Renseignements en mairie au 04 79 33 13 57

Marché de l'occasion



Jouets - Livres - Puériculture Dimanche 1^{er} décembre de 10h à 18h

Organisé par le Comité des fêtes - Tombola.

Un registre des inscriptions est à disposition au service accueil de la mairie. L'inscription est gratuite. Présenter simplement une pièce d'identité (40 places disponibles). Les articles doivent être en bon état.

à vos agendas

Mercredi 6 novembre à 20h : Projection vidéo au CHS Bassens par l'association BVSA

Lundi 11 novembre à 11h45 : Cérémonie commémorative Place de Verdun

Jeudi 14 novembre de 16h à 17h30 : Cinéma séniors Challes-les-Eaux

Samedi 16 novembre : Soirée tartiflette - Salle des fêtes organisée par l'association Les Libellules

Dimanche 17 novembre de 15 h à 19 h : Thé dansant au CCL par l'association Vito Show

Mercredi 20 novembre de 15h à 18h : Permanence du conciliateur de justice - en mairie. Sur rendez-vous auprès de la mairie

Vendredi 22 novembre à 19h : Conseil municipal en mairie
22, 23 et 24 novembre : Bourse aux skis, organisée par le Ski Club

Samedi 23 novembre : Vente de diots polenta au parking magasin Netto de Challes-les-Eaux, organisée par le Val de Leyse Handball

Mercredi 27 novembre à 10h30 : L'heure du conte à la Maison de l'enfance

Samedi 30 novembre de 9h à 18h : Marché de Noël Salle des fêtes organisé par Saint Alban-Leyse Animations

Dimanche 1^{er} décembre de 10h à 18h : Marché du jouet, puériculture, livres organisé par le Comité des Fêtes Salle des fêtes

Mercredi 4 décembre à 20h : Projection vidéo au CHS Bassens par l'association BVSA

6, 7 et 8 décembre : Téléthon

Mercredi 11 décembre à 14h : Conte de Noël à la salle des fêtes

Jeudi 12 décembre de 16h à 17h30 : Cinéma séniors à Challes-les-Eaux

14 et 15 décembre : Gala Les Gyms et Les Libellules à la Salle des fêtes

Mardi 17 décembre à 20h : Audition de Noël à la Salle polyvalente Bassens - École de musique

Mardi 17 décembre à 19h : Conseil municipal en mairie

Mercredi 18 décembre : Permanence du conciliateur de justice de 15h à 18h sur rendez-vous (à prendre auprès de la mairie)

Jeudi 19 décembre à 18h30 : Conseil communautaire Chambéry métropole à la salle des fêtes

Samedi 21 décembre de 9h à 11h30 : Atelier de Noël Salle des fêtes - salle Belledonnes - Animation bibliothèque

Dimanche 5 janvier : Repas des anciens à la Salle des fêtes

Vendredi 10 janvier 2014 : Vœux du maire à la Salle des fêtes